



Point de vigilance !

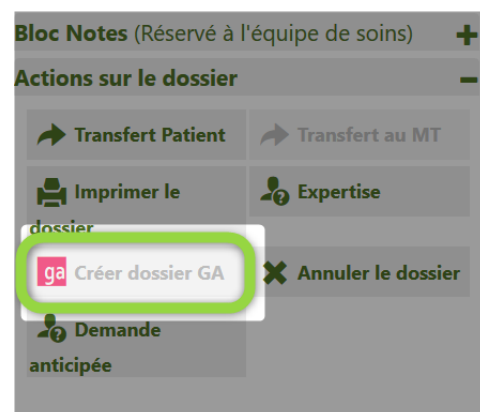
!/! Cette démarche est souvent entreprise en cas d'impossibilité de retour à domicile et doit être réalisée en accord avec le patient. **!/!**

Initier la création d'un dossier médico-social Grand Age

La fonctionnalité permettant de créer un dossier médico-social Grand-Âge est accessible dans l'onglet « **Actions sur le dossier** » aux utilisateurs ayant les habilitations pour créer un dossier Grand-Âge. Celle-ci permet d'initier le remplissage du formulaire de demande d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD et EHPA) ou en unité de soins de longue durée (USLD), à partir des informations renseignées dans le dossier d'orientation sanitaire.

Pour débiter la création du dossier Grand-Âge, cliquer sur le bouton suivant « **Créer un dossier GA** ».

Une redirection automatique se fait alors vers le module Grand-Âge de ViaTrajectoire. Les informations suivantes sont directement pré-remplies dans le formulaire Grand-Âge :



- le service accompagnant le demandeur dans la constitution de son dossier est automatiquement renseigné en fonction des habilitations de l'utilisateur (nom de l'établissement et de l'unité concernée).
- Les informations sur l'identité du demandeur, son lieu de résidence et ses coordonnées sont également pré-remplies conformément aux éléments présents dans le dossier sanitaire.

Cliquer sur le bouton « **Créer le dossier** » pour associer les dossiers Sanitaire et Grand Age.

Nb : Il est possible d'importer les données médicales et autonomie figurant dans le dossier sanitaire pour pré-remplir les volets (cf. [Présentation MCO/SSR – Créer ou récupérer un dossier](#), diapo n°11-12).